

76 MERCURE DE FRANCE.

le malheureux contre celui qui le persécute . . . Vous avez raison , mon pere ; signez votre perte . . . Un procès consumerait notre héritage en entier : Monsieur a la bonté de nous en laisser la moitié ; nous sommes encore trop heureux.

GERMAIN, *allant signer*. Soutiens moi, mon enfant : j'ai besoin de tout mon courage pour achever le sacrifice que l'on me fait faire.

LUCILE, *à M. de Volmar ; tandis que son pere signe*. Puissiez vous , Monsieur , être exempt des remords qu'une action aussi odieuse doit entraîner après elle ! Puissiez vous vivre tranquille dans un Château que vous cimentez du sang d'un malheureux !

M. DE VOLMAR. Je n'ai point de reproches à me faire , & je vous paye votre bien tout ce qu'il vaut. Voici les deux mille francs.

LUCILE. La persuasion où vous êtes de ne rien devoir à mon pere , peut seule vous excuser à vos yeux ; mais que vous êtes éloigné de l'être aux miens ! Je ne vois & ne puis voir en vous . . . Je n'acheverai point ; nous ne sommes pas les premiers que le crédit a opprimés ; &

vous justifiez, dans tous les points, le proverbe qui dit que . . .

M. DE VOLMAR, *au Bailli*. Rentrons dans votre cabinet, Monsieur ; je suis las de tant de propos.

LE SECOND CLERC. Je vais les terminer en deux mots, Monsieur : J'ai gardé le silence le plus profond sur tout ce qui s'est passé ; j'avois mes raisons, & j'ose à présent m'expliquer avec liberté. Oui, Mademoiselle ; ce qui vous arrive, vérifie entièrement le proverbe ; mais je puis tout réparer, & votre sort dépend de vous.

LUCILE. Comment ?

LE SECOND CLERC. Mes parens, que j'ai perdus depuis quelques années, m'ont laissé mille écus de rente dont je jouis actuellement.

LE BAILLI, *au second Clerc*. Je vois où vous en voulez venir, & je vous conseille de terminer : vous n'avez aucune des vertus qu'il faut pour être mon Clerc. (*A M. de Volmar*). Rentrons, Monsieur.

LE SECOND CLERC. Je suis entré chez vous contre mon gré, & je m'applaudis de n'être pas fait pour y rester.

SCÈNE DERNIÈRE.

GERMAIN, LUCILE, premier Clerc,
second Clerc.

LE SECOND CLERC. Mademoiselle, je n'ai d'autre maître qu'un oncle qui m'aime assez pour ne jamais contraindre mon inclination ; c'est un service que je lui rendrai de lui procurer le bonheur de vous connoître, & je vous en demande la permission pour lui.

LUCILE. Monsieur. . . .

LE SECOND CLERC. Je prévois tout ce que vous allez me dire : vous m'objecterez la médiocrité de votre fortune, la précipitation de ma conduite à votre égard ; mais rien n'est capable de m'arrêter, si je suis assez heureux pour parvenir un jour à vous plaire.

LUCILE. Mon pere ! . . . Je suis si confuse . . . si pénétrée des bontés de Monsieur, que je ne sçais comment lui répondre . . .

GERMAIN. Je partage tes embarras, ma fille ; & tous les remerciemens que je ferois à Monsieur, n'égaleroient point la reconnoissance que nous lui devons. (*Au second Clerc*). Mais songez vous. . . ?

LE SECOND CLERC. Ce n'est point ici le

moment d'entrer dans les détails : j'aurois pu vous fournir l'argent nécessaire pour plaider contre M. de Volmar ; j'ai eu d'autres vues , & c'est au cœur de Mademoiselle à les justifier : je veux le mériter ; & dès ce moment-ci , je me soumetts à toutes les épreuves qu'elle exigera.

LUCILE. C'en est trop , Monsieur ; par où ai je pu me rendre digne de ce que vous voulez faire pour moi ?

LE SECOND CLERC. Par votre vertu , Mademoiselle. (*à Germain*) Accordez-moi l'honneur de vous reconduire chez vous , & j'aurai celui de vous expliquer mes vues.

GERMAIN. Je n'ai rien à vous refuser.

LUCILE. Prenez le bras de Monsieur & le mien , mon pere : pouviez-vous espérer que dans un lieu aussi funeste vous retrouviez le fils que vous avez perdu. (*Ils sortent*).

LE PREMIER CLERC. Si jamais je trouve une fille aussi jolie que celle-là , je lui ferai gagner son procès , à condition qu'elle payera bien cependant . . . Mais il est midi ; allons dîner.

* Le Proverbe du premier Mercure d'Avril est le *Ménager de bouts de chandelles*.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du second volume du *Mercur*e d'Avril 1770, est *la Fortune* ; celle de la seconde est *le jeu de Dames à la polonoise* ; celle de la troisième, *les levres* ; celle de la quatrième est *mineur & mine*. Le mot du premier logogryphe est *la rime*, où se trouvent *re*, *mi*, notes de musique, saint *Remi*, *Emir*. Le mot du second est *écumoire*, où sont contenus *écu & mair*. Celui du troisième est *la Dame à jouer*, dont ôtant le *d*, reste *ame*. Celui du quatrième est *laquais*, où se trouve le mot latin *aqualis*, qui signifie *aiguiere* ou *pot d'eau*.

É N I G M E

Je fers journellement
 Toute sorte de maîtres,
 Blanc pour le plus souvent
 Sans jamais changer d'être,
 Je change de couleur :
 Mais vois, ami lecteur,
 Si je suis bien à craindre ?
 On fait de moi tout ce qu'on veut.

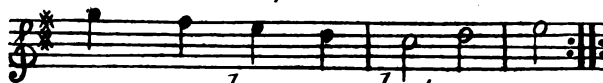
P
Air de la Provençale.

May
1770.

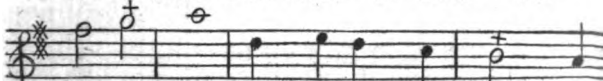
Gay



Von te que la beau ta s'ès conde



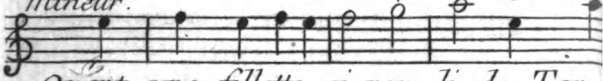
mour saou ben ecou la trou va



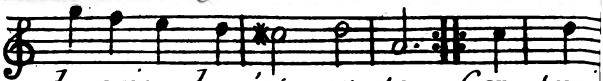
Son la gau, son l'ame dou mon de l



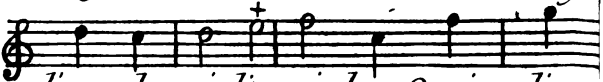
s'u ni tout ci dous sont fa
mineur.



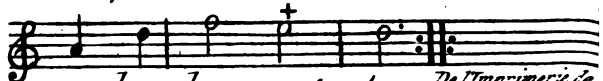
Quant uno filletto ci pou li do Tar



de gaire de s'ès cou ta Car touje



l'ou ple si li cri dou Quei din



ge de lou gous ta

De l'Imprimerie de
Rue de la Huchette, ca

The image shows a page of handwritten musical notation on ten five-line staves. The notation is dense and includes various musical symbols such as clefs, notes, rests, and bar lines. The handwriting is somewhat cursive and appears to be from a historical manuscript. The paper is aged and shows some dark spots and staining, particularly in the lower half. The right edge of the page is slightly irregular, suggesting it might be from a bound volume.

Je puis bien allumer le feu.
 Mais ma foi pour l'éteindre,
 Je ne le peux, on le fait bien :
 Je suis bon & je n'en fais rien.
 Je fers aux choses les plus nobles,
 Aux plus sales, aux plus ignobles.
 On fait de moi du féminin
 Malgré que je sois masculin.
 Bon jour, je me retire,
 Ton plus court est d'en rire.

Par M. H. C. A. B.

A U T R E.

J^e fais la paix, je fais la guerre ;
 J'exerce mon empire, & sur mer & sur terre.
 Je porte à la campagne, à la ville, à la cour
 Le chagrin, le plaisir, l'inimitié, l'amour.
 Je fais fleurir les arts & j'embellis l'histoire.
 Des grands hommes du tems j'honore la mé-
 moire.
 Le noble, l'artisan, le sujet & le Roi,
 Tous se font un honneur d'obéir à ma loi.
 Sans moi sur-tout les gens d'affaire
 Feroient quelquefois maigre chère ;
 Et tel qui fait le seigneur, l'opulent
 Doit sa fortune à mon talent.

D v

32 MERCURE DE FRANCE.

Tout cela fait pourtant , je n'ai rien fait qui vaille ,

On me jette comme une paille.

J'ai paru dans les airs ; j'ai vogué sur les eaux.

Voici présentement le fruit de mes travaux :

Ami lecteur , peux-tu le croire ?

Sans m'offrir à manger on me force de boire.

Par M. Metairie , Curé de St Maurice.

A U T R E.

PAR la jeunesse méprisée

Je suis pour un faquin un sujet de risée.

Toujours en servitude , & souvent en prison.

(Peut-être à ce début devines-tu mon nom.)

J'ai néanmoins cet avantage

Quand l'homme est ou doit être sage,

Si j'enseigne les ignorans ,

Je ne fers pas moins les sçavans.

Quoiqu'aveugle , sourde & muette,

Je mets à découvert une chose secrète,

Je suis admise quelquefois

Dans le conseil des plus grands rois.

Pour vous , vous enragez , coquette

Qu'on me trouve à votre toilette :

Je fixe l'astre radieux ,

Je fais tomber le feu des cieux.

Rassures-toi, mortel, ne crains rien pour ta tête,
Je n'excite jamais ni foudre ni tempête.

Par le même.

LOGOGYPHE.

JUNE, fraîche, grasse & polie,
Je suis l'honneur d'une prairie.
Tu trouveras en moi ces esprits enchanteurs,
Communs dans les romans de l'antique féerie,
Et rares parmi les auteurs :
Le portrait des imitateurs :
Dans la belle & tendre Sylvie,
Sous un voile léger, des appas séducteurs :
En la saison où se tait le tonnerre,
Ce manteau blanc dont se couvre la terre !
Les meubles, qui sont, à la cour,
Les plus sujets à l'étiquette :
Cet état douloureux où le sexe rachette
Les plaisirs de l'hymen couronné par l'amour :
Un supplice : une république :
Ce qu'on fait de la main, en place de crier :
Enfin, pour ne rien oublier,
Un des sept tons de la musique.

*Par M. C**.*

D vj

A U T R E.

Je suis frivole, inconstante, bizarre ;
 Je plais toujours, même quand je dépare ;
 Je n'ai de prix que par ma nouveauté,
 Par mon peu de valeur ou ma fragilité :
 A ces traits, cher lecteur, peux-tu me recon-
 noître ?

Non ; eh bien, décomposés mon être ;
 Mon front de moins : je présente à tes yeux

Un poème harmonieux,

Fils énergique du génie,

Chantre des héros ou des dieux,

Et qui, moins élevé, mais non moins gracieux,

A la douceur unissant l'harmonie,

Peint les plaisirs & retrace les jeux.

Mon anagramme est le nom d'un chef-d'œuvre :

Qui décore l'hôtel où nos braves guerriers

Viennent à Dieu consacrer leurs lauriers,

Et du salut faire leur unique œuvre.

Par M. l'Abbé Maillart Dupont,
de Metz.

A U T R E.

On me fait de métal : aux champs comme à
la ville ,

Sans le secours du feu je serois inutile.

On voit dans douze piés que renferme mon nom ,

Un oiseau de passage ; un poisson de renom ;

Trois notes de musique ; un mets chéri des Da-
mes ;

Le lieu , qu'en nous quittant , vont habiter nos
ames ;

Le nom de ce Romain qui vainquit les Gaulois ;

Un rafraîchissement connu chez les Anglois ;

Une fleur de printems , une pierre très-tendre ;

Ce qu'on doit avec soin à ses enfans apprendre ;

Un officier du Pape ; un nom de religieux ;

C'en est assez , lecteur , pour vous ouvrir les
yeux.

Par M. Filbert.



 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire générale de l'Amérique depuis sa découverte, qui comprend l'histoire naturelle, ecclésiastique, militaire, morale & civile des contrées de cette grande partie du monde; par le R. P. Tournon, de l'ordre des Freres Prêcheurs; tomes 9, 10, 11, 12, 13 & 14^{es}. in-12. A Paris, chez Hérisnant fils, rue St Jacques; Delalain, rue & près de la Comédie Française, 1769, avec approb. & privil. du Roi.

LE P. Tournon a envisagé l'histoire de l'Amérique en homme religieux qui rapporte tous ses travaux à la gloire de Dieu & à l'édification du Chrétien. S'il rappelle les premiers succès & les établissemens des Européens dans différentes contrées du nouveau monde, il abandonne bientôt le fil des événemens politiques pour suivre celui des progrès & des révolutions de l'église sous ces climats. Les actions éclatantes de l'apostolat & les bonnes œuvres de la charité sont la partie brillante de son vaste tableau chargé çà & là des

ombres de la foiblesse & de la corruption humaine. La prédication & la propagation de la foi dans le Pérou, le Chili, le Paraguay; le Brésil, la Nouvelle Grenade, &c. sont la matière principale de ces derniers volumes de son histoire. On y est introduit par les détails connus de la découverte & de la conquête du Pérou. Entre les vies des saints personnages que l'Amérique se glorifie d'avoir portés dans son sein, on distingue celle de l'illustre sainte Rose de Lima, patronne de l'Amérique, à laquelle l'auteur consacre un livre entier de son ouvrage.

On trouvera peut-être qu'une prédilection trop marquée pour les religieux de son ordre qui ont rempli avec éclat leur vocation dans ces contrées, a fait négliger à l'auteur de présenter à l'admiration & à l'instruction des fidèles, des hommes non-moins dignes de figurer dans l'histoire. On sera, par exemple, fort surpris de ne voir dans l'histoire de l'église du Paraguay, rien de ce que toute l'Europe a vu avec le plus grand étonnement. Nous croyons encore que l'auteur n'auroit pas dû se borner à recueillir les mémoires que l'Espagne lui fournissoit. S'il avoit consulté les relations des autres peuples, & sur-tout les relations françoises qu'il au-

88 MERCURE DE FRANCE.

soit dû sans doute avoir sous les yeux, il auroit donné une histoire ecclésiastique de l'Amérique beaucoup plus complète, plus exacte & plus intéressante ; il auroit pu même, en écrivant avec plus de précision, ne pas multiplier le nombre des volumes.

Quoique le pieux auteur soit bien loin d'adopter indifféremment tous les prodiges rapportés par les historiens espagnols, cependant il lui échappe quelquefois de donner pour de vrais miracles des événemens qui ne paroissent point être hors du cours de l'ordre naturel. Un enfant tombe dans une église, évanoui aux pieds de sa mère ; on le croit mort : un prêtre le porte sur l'autel, & prie avec ferveur : l'enfant reprend ses sens *. Cet événement peut être sans doute miraculeux ; mais comme il peut ne pas l'être, un historien doit prudemment s'abstenir de juger. Cette observation ne sert qu'à confirmer les vrais miracles attestés par des témoins dignes de foi, vérifiés par des procès verbaux, & consacrés jusques dans des bulles de canonisation. L'histoire de l'Amérique en offre un très-grand nombre.

* T. XIV. pag. 33 & 34.

Nous citerons quelques traits curieux de cet ouvrage.

Alfonse Ruiz, un des conquérans du Pérou, étant de retour en Espagne, adressa le discours suivant à l'empereur Charles-Quint.

« Sacrée Majesté, je suis un des conquérans du Pérou ; j'ai eu part aux dépouilles des vaincus, & il m'en est revenu pour plus de 50,000 pesos *, que j'ai portés en revenant en Espagne, mais avec une très-vive crainte d'avoir mal acquis cette somme. C'est donc à vous, Sire, comme au souverain de ce puissant empire, que je dois faire cette restitution : je supplie Votre Majesté de vouloir bien l'agréer. Si elle juge à propos de m'en laisser quelque chose, je le tiendrai de la main de mon maître, sinon je n'en serai pas moins persuadé, que rien ne m'est dû & que je ne mérite rien. »

L'empereur reçut la restitution de Ruiz & récompensa son zèle.

Dans les réglemens adressés par Pie V aux évêques du Pérou, ce souverain pon-

* Il s'agit ici de pesos d'or, valant, dit l'auteur, 98 liv. argent de France.

90 MERCURE DE FRANCE.

rife recommande spécialement, suivant les intentions du Roi Catholique, que tous les Péruviens, fidèles ou infidèles, soient maintenus dans leur liberté, protégés contre toute vexation, attirés à la foi par la persuasion seule; & qu'on oblige uniquement les Gentils à vivre selon la loi naturelle, en évitant tout ce qui déshonore la raison, tels que les sacrifices humains.

Les sauvages de Guaymi avoient une pratique singulière & peut-être inconnue à toutes les autres nations de l'univers. Une fille, le jour de sa naissance, étoit offerte en mariage à l'homme que ses parens lui choissoient pour époux. Les Indiens, quoiqu'avancés en âge & chargés d'une multitude de femmes, ne refusoient point ces épouses naissantes. Peu de jours après que l'enfant avoit été agréée, on la portoit à son mari qui la tenoit quelque tems serrée contre sa poitrine: c'étoit là le contrat de mariage. Les parens la nourrissoient & l'élevoient aux dépens de l'époux, jusqu'à ce qu'elle eût atteint sa 12^e. année.

Pietro d'Oviedo, évêque de Guito, nourrissoit, par un esprit de charité, dans son propre palais, une foule d'hommes inutiles à son service. Son maître d'hôtel,

en lui représentant un jour la nécessité de modérer ses largesses, lui remit une liste des domestiques qu'il falloit conserver & de ceux qu'il étoit à-propos de renvoyer. Le prélat, après l'avoir lu, lui dit : *Je garde les premiers parce que j'ai besoin d'eux, & les autres parce qu'ils ont besoin de moi.*

Lopez d'Aguirre avoit excité une révolte dans le nouveau royaume de Grenade. Poussé dans ses derniers retranchemens par les troupes du Roi, il poignarda sa fille, parceque *si elle lui eût survécu, on n'auroit cessé de l'insulter en l'appellant la fille du traître.* Un de ses propres soldats lui cassa le bras d'un coup d'arquebuse : *Tu as mal tiré,* lui dit d'Aguirre, un autre soldat lui tire un coup dans la poitrine : *Celui-là est bon, este si,* s'écrie-t'il, & il tombe mort.

L'auteur retrace, d'après Zamora, le siège & la prise de Carthagene par Dracke, qu'il appelle avec l'auteur espagnol, *le forban François Dracke.* L'amiral anglois parut devant Carthagene le 9 Février 1586. avec dix neuf vaisseaux bien armés, dont *sous les drapeaux de taffetas noir annonçoient de loin le carnage & la mort.* Les habitans, instruits de son dessein depuis un mois, s'étoient préparés à une vigou-

reuse résistance. On avoit transporté sur les montagnes les effets précieux, & les personnes mutilés s'y étoient retirées. Les troupes réglées furent partagées en quatre corps, dont un de 300 hommes fut chargé de défendre le port sur les deux seules galeres que l'on y eut armées; & les autres, d'environ cent hommes, furent distribués dans le fortin, le marais & la demi-lune. On confia la garde du pont aux Nègres, soutenus de 300 Indiens qui, suivant l'ancien usage des sauvages, avoient parsemé d'épines empoisonnées les chemins par où l'ennemi pouvoit pénétrer dans la ville.

Les Anglois évitèrent ce piège, sur l'avis de deux nègres prisonniers. A la faveur de la nuit, ils se glissèrent dans un endroit marécageux. Ils furent découverts & foudroyés par l'artillerie des galeres & du frontin. Le brave Pedro de Vicque, avec les 300 soldats des galeres & 80 cavaliers, fondit ensuite sur eux l'épée à la main. Les Anglois perdirent 200 hommes; il ne périt que sept Espagnols. Le gouverneur Don Pedro Fernandez de Bustos fut le seul officier qui ne se distingua pas dans cette importante occasion. Après quarante-huit heures de petits combats, la victoire, lorsqu'elle sembloit

prête à couronner les Espagnols, se décida contr'eux par la fuite des Indiens, suivie de celle d'un capitaine de cavalerie qui, en se retirant sur les montagnes pour rejoindre sa femme, entraîna tous les cavaliers avec lui. La déroute devint générale. Don Pedro de Vicque rassemble avec peine vingt soldats, repousse les Anglois & met le feu aux galeres & se sauve. Le capitaine Martin Polo & des négres libres avoient défendu le pont avec une bravoure incroyable.

Les Anglois entrèrent dans la ville le 2 Avril. Elle fut livrée au pillage; & on enleva jusqu'aux cloches des églises. Pour la racheter de l'incendie, l'amiral Dracke demanda 400, 000 ducats; mais il se contenta d'une somme un peu moins forte qui lui fut payée en argent monnoyé & en bijoux que l'on retira des montagnes.

Cette relation ne s'accorde pas parfaitement avec les relations angloises; & c'est ce qui nous a déterminés à en donner une notice assez étendue.

Les deux Freres, Histoire Morale. A Liège, & se trouve à Paris chez Fétil, Libraire, rue des Cordeliers, près celle

94 **MERCURE DE FRANCE.**

de Condé, au Parnasse Italien, Broché,
in 8°. de 133 pag. Prix 1 liv. 4 s.

Deux freres qui s'aiment tendrement, aiment passionnément leur cousine, sans lui déclarer leur amour. Les plus grands malheurs leur inspirent les actions les plus généreuses. L'un d'eux se charge d'un crime & se voue à une mort honteuse, pour procurer à sa mere & à sa cousine du pain pour le prix que l'autre reçoit d'une fausse délation concertée entr'eux. Mais le vrai coupable le justifie & le sauve. Ce malheureux a été entraîné par la jalousie dans les plus horribles forfaits. Le cœur se déchire au récit de ses crimes & de ses maux. Les deux freres se relevent de leur état d'humiliation & de misere par des exploits héroïques. Le généreux Mainfroi & la vertueuse Alpaïde s'avouent l'un à l'autre leurs sentimens, & le Roman finit. Mainfroi épouse Alpaïde ; Ebroïn qui sacrifie sa passion à leur bonheur épousera dans la suite la fille du comte d'Angers.

Ce Roman est tiré d'un ancien recueil de Poësies Françoises. Il est suivi de l'extrait du *Fabliau* qui en a fourni l'idée.